

Public

Personnes non francophones, peu ou pas scolarisées dans leur pays d'origine, ayant un niveau minimum A1 à l'oral et A1.1 à l'écrit.

Dates

3 sessions par an : contactez-nous !

Durée

3 séances hebdomadaires de 3h30 pendant 4 mois

Votre interlocuteur(trice)

Secrétariat du Pôle Linguistique :
03.80.73.91.40 / via@cesamformation.org

Effectifs

8 à 10 stagiaires

Objectif

La finalité de cette action est de permettre à des personnes en situation d'analphabétisme de développer les compétences langagières nécessaires à la poursuite d'un parcours d'insertion professionnelle. A l'issue de la formation, les participants devront posséder les bases langagières notamment écrites nécessaires à la réalisation autonome de démarches liées à la vie professionnelle.

Contenu

Renforcement écrit : Comprendre la correspondance, Développer les compétences linguistiques de base, Développer les compétences opérationnelles. - FLVP : se familiariser avec le monde du travail, travailler son projet professionnel, TER

Modalités pédagogiques

- Formation présentielle
- Pédagogie centrée sur l'apprenant
- Apports théoriques
- Mises en situation professionnelles et expérimentations
- Pratique numérique accompagnée

Modalités de suivi du participant pendant la prestation

Accompagnement par un formateur référent du groupe et par le pilote linguistique.

Modalités d'évaluation de l'acquisition des compétences

Evaluation de niveau et de besoins en amont de l'entrée sur l'atelier. Evaluation intermédiaire à mi-parcours et en fin d'année.

Documents délivrés à l'issue de la prestation

Attestation de compétences

Profils des intervenants

Formateurs diplômés de Master FLE

Suites de parcours possibles

Prépa DCL FP, DFL, DAQ, Emploi

Modalités d'inscription

Prise de contact spontanée :
Secrétariat Pôle Linguistique : 03.80.73.91.40 / via@cesamformation.org

Prérequis



Référente handicap
Marie CHETTA

mchetta@cesamformation.org

Avoir un enfant scolarisé au sein d'une école partenaire du dispositif.

■ Coût-s prise-s en charge possible-s

Prise en charge possible par les OPCO.



Référente handicap
Marie CHETTA

mchetta@cesamformation.org